

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR NOTRE CONCOURS

1. Participation – informations générales

Sont autorisées à participer toutes les personnes physiques. Pour participer, les mineurs doivent disposer de l'autorisation expresse de leur responsable légal. Seules les personnes domiciliées en Suisse peuvent participer et gagner.

La participation est possible entre le 10 octobre 2021 et le 10 novembre 2021. Seuls les participants ayant répondu au sondage disponible sur la page du concours **www.kotorritech.ch** avec les informations suivantes : **nom, prénom, adresse, email, numéro de téléphone** valables seront acceptées. Un gagnant ne peut recevoir qu'un seul gain. Sans obligation d'achat : jeu gratuit sur **www.kotorritech.ch**

Le sondage est disponible en ligne sur notre site internet du 10 octobre 2021 au 10 novembre 2021 : **www.kotorritech.ch**

Les participations multiples ne sont pas acceptées. Les données requises pour la participation ne seront pas communiquées à des tiers.

2. Gagnants

Afin de pouvoir leur remettre leurs prix respectifs, les gagnants sont priés de **noter leur nom, prénom, adresse, email et numéro de téléphone**. Toute participation non lisible ne pourra être prise en compte pour le concours.

La remise des prix se fait en fonction des données présentes. Après acceptation des prix, l'identité des gagnants pourra être rendue publique (incluant leur prénom et leur ville) sur le site internet officiel de KotorriTech SA et sur la page Facebook, Instagram & LinkedIn

3. Conditions de remise des prix

Dans le cas où un gagnant ne pourrait être contacté dans un délai de 5 jour ouvrable dès le 11 novembre à partir des données personnelles fournies lors de son inscription ou dans le cas où un prix ne pourrait être remis pour cause de données manquantes sur le formulaire, le participant perd toute prétention au prix. Un nouveau gagnant sera alors contacté pour le prix en question. Si un gagnant ne veut ou ne peut pas recevoir son prix, il peut dans un délai raisonnable l'offrir à une personne répondant aux conditions de participation ou bien se désister de son gain. Dans ce cas, il renonce à toute prétention future au prix et le prix est remis en jeu.

Par leur participation au jeu-concours, les participants acceptent les conditions de participation, et par conséquent l'utilisation par KotorriTech SA de leurs contributions et de leurs images à des fins de marketing.

CONDITIONS DES BONS A GAGNER

Dix bons d'une valeur de CHF 10'000.- chacun sont à gagner

Un seul bon de CHF 10'000.- par personne ou société dans laquelle la personne travaille, à faire valoir sur un seul mandat ou un ensemble de mandats

Le bon est non nominatif, à savoir que la personne qui le gagne peut le transmettre à quelqu'un d'autre

Le bon doit être utilisé jusqu'au 28.02.2022

Le bon de 10'000.00 est valable à partir de 70'000.00 d'honoraires CVS

Les sous-conditions : elles seront détaillées lors de l'appel de l'offre et vous seront transmises

Désignation du gagnant/e, acceptation des conditions d'utilisation.

Le ou la gagnant-e sera contacté-e par email. Les autres détails relatifs à la remise du prix seront ensuite discutés par téléphone. Ce jeu-concours n'est pas en relation avec les réseaux sociaux* et n'est en aucune façon sponsorisé, soutenu ou organisé par les réseaux sociaux. Le destinataire des informations mises à disposition ne sont pas les réseaux sociaux*, mais la société KotorriTech SA. Les réseaux sociaux* ne sont pas à disposition en tant qu'interlocuteurs dans le cadre de ce jeu-concours.

*La dénomination « réseaux sociaux » comprend Facebook Instagram & LinkedIn

4. Prix à gagner

Les prix suivants peuvent être remportés :

- 1. I-phone**
- 2. Une journée offerte pour piloter une Ferrari**
- 3. I-pad**
- 4. Un vol panoramique des Alpes Valaisannes en hélicoptère pour 2 personnes**
- 5. Une nuit pour deux personnes dans un hôtel valaisan avec spa**
- 6. Un abonnement Magic Pass pour 1 personne**
- 7. AirPods**
- 8. Une initiation surf sur Alaïa Bay pour deux personnes**
- 9. Realfly 4 vols pour deux adultes**
- 10. Un restaurant pour 2 personnes**

Fin de la promotion : 11.11.2022

Les descriptions et indications de prix dans le cadre du jeu-concours sont symboliques et non contractuelles.

Il appartient à l'organisateur de déterminer si les conditions de participation sont remplies.

5. Général :

Les prix ne pourront faire l'objet d'un paiement en numéraire. Concernant les offres de prestataires tiers, les conditions des organisateurs/organisations respectifs s'appliquent. Tout recours par voie juridique est exclu. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance.

6. Exclusion/Manipulation

La participation au jeu-concours est uniquement possible en nom propre ou au nom d'une entreprise. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant au jeu-concours qui manipulerait ou tenterait de manipuler l'élection, le processus de participation ou le site de l'activité, ou bien dont le comportement enfreindrait les conditions de participation ou serait contraire aux bonnes mœurs, ou encore tenterait de manière inéquitable ou déloyale d'influencer le jeu-concours.

L'organisateur peut exclure du concours les personnes inscrites sous un pseudonyme ou une fausse identité, de même que les participants s'étant inscrits plusieurs fois.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure des participants du concours, sans justification nécessaire, en cas de soupçon ou de constatation d'abus et/ou de violations de ces conditions de participation. Il se réserve également le droit d'apporter à tout moment des améliorations et des modifications au site du concours et de modifier, de suspendre, d'annuler ou de clore prématurément le concours en cas de force majeure, de panne technique, de fermeture du site ou pour tout autre motif important.

7. Exclusion de responsabilité



KotorriTech SA ne peut être tenue pour responsable ni des erreurs ou omissions dans le contenu du site promotionnel, ni des erreurs techniques lors du déroulement, ni des offres de prestataires tiers. L'utilisation des informations est aux risques et périls de l'utilisateur.

L'organisateur se réserve le droit de clôturer ou d'interrompre le jeu-concours à tout moment, sans préavis. Cela s'applique en particulier si, pour des raisons techniques (par exemple des virus dans le système informatique, une manipulation ou défaillance affectant le matériel et/ou le logiciel) ou pour des raisons juridiques, le déroulement correct du jeu-concours ne peut être assuré.

Tout droit du participant à l'exécution complète et à des dommages-intérêts en cas de clôture anticipée du jeu-concours selon le chiffre des présentes conditions de participation est exclu.

KotorriTech SA se réserve le droit de modifier les conditions de participation à tout moment et ce sans préavis.

Le for juridique compétent est Sion. Le droit suisse est applicable.

Kotorritech SA, Sion, le 10 octobre 2021